

223 - LE MANH - 12022019 - 16H00

**Sujet:** [INTERNET] Parc éolien de Mailhac sur Benaize

**De :** daniellelemanh@free.fr

**Date :** Tue, 12 Feb 2019 16:00:02 +0100 (CET)

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Venant régulièrement en vacances dans cette région, je vous adresse mon avis concernant l'implantation d'éoliennes dans la forêt de Bouéry.

Je pense qu'il faut privilégier l'énergie renouvelable pour l'avenir de notre planète et que l'implantation de ces éoliennes est donc souhaitable.

En outre, je ne pense pas que ces éoliennes soient plus préjudiciables pour la flore et la faune de cette forêt que ne le sont les ramasseurs de muguet ou de champignons.

Danielle Le Manh